

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'EGAN-SUD**

À une séance extra-ordinaire du conseil de la susdite municipalité, qui se tenait au bureau municipal d'Egan-Sud le mardi 8 mai 2012 à 17 heures et à laquelle étaient présents le maire Monsieur Neil Gagnon, ainsi que les conseillers suivants: M. Yvon Blais, M. Ronald Bernatchez et M. Jean-René Martin et M. Yvan St-Amour. Le conseiller M. François Moreau est absent. Tous les membres de conseil déclarent avoir reçu leur avis de convocation.

2012-05-R4365 Ouverture de la séance

Il est proposé par le conseiller M. Yvan St-Amour appuyé par le conseiller M. Yvon Blais et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente séance soit ouverte.

Adoptée.

2012-05-R4366 Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par le conseiller M. Yvon Blais appuyé par le conseiller M. Ronald Bernatchez et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé.

1. Vérification du quorum
2. Ouverture de l'assemblée
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Dépôt du rapport de l'auditeur indépendant et états financiers et consolidés
5. Parole au public et période de questions
6. Levée de la session

Adoptée.

2012-05-R4367 Adoption des états financiers de 2011

ATTENDU QUE l'auditeur indépendant M. François Langevin, comptable agréé a effectué l'audit des états financiers consolidés de la municipalité d'Egan-Sud au 31 décembre 2011;

ATTENDU QUE la municipalité présente au 31 décembre 2011 un excédent de fonctionnement pour l'année de 68 246\$ ce qui représente un surplus accumulé au 31 décembre 2011 de 268 588\$ avec un montant inclus de 20 815\$ qui doit être réservé pour les droits sur les carrières;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Yvan St-Amour, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal accepte les états financiers déposés par Monsieur François Langevin comptable agréé.

Adoptée.

2012-05-R4368 Levée de la session

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller M. Yvon Blais appuyé par le conseiller M. Yvan St-Amour et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente session soit levée. Il est 18 heures.

Adoptée.

M. Neil Gagnon, maire

Mariette Rochon, sec. –très.